

# Gesellschaftschronik = Chronique de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **65 (1951)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wappenkunst im Laufe der Jahrhunderte. Der beschränkte Raum und das Ziel dieser Schau, die vor allem den Laien in die Welt der Wappen einführen wollte, riefen einer weisen Auswahl. Die Schildner der Gilde stellten typische Belege aus ihren Sammlungen zur Verfügung und das Zürcher Gewerbe erbrachte den erfreulichen Beweis, dass die Wappenkunst in der Limmatstadt bis auf den heutigen Tag lebendig geblieben ist. Das schweizerische Landesmuseum, das Stadtarchiv und die antiquarische Gesellschaft ergänzten die Schau durch einige wertvolle Leihgaben. Als Führer diente ein gut gebildetes Heft «*Lebende Heraldik seit achthundert Jahren*», worin unser emsiges Mitglied Eugen Schneider in erstaunlich gedrängter Fülle die Entwicklung der Wappenkunst auf den verschiedensten Gebieten schildert. Erfreulich war das grosse Interesse, das schlichte Laien dem Gebotenen bekundeten. Der Schreibende war Zeuge wie eine Schar Postangestellter nach Feierabend der lebendigen Einführung unseres begeisterten Mitgliedes Ernst Weber lauschten. Möge die Ausstellung, der die Gilde der Zürcher Heraldiker so viel Zeit und Mühe geopfert hat, der Heraldik neue Freude gewonnen haben.

*P. Plazidus Hartmann.*

## Gesellschaftschronik — Chronique de la Société

Nous avons le plaisir d'informer nos membres qu'un généreux donateur, qui tient à rester anonyme, a comblé le déficit de l'an dernier. Au nom de la Société nous l'en remercions très vivement.

### Jahresversammlung

Die diesjährige Generalversammlung vereinigte die Mitglieder und Freunde unserer Gesellschaft am 1. und 2. September in Basel. Mehrheitlich war der Wunsch ausgedrückt worden, wiederum einmal eine grössere Stadt aufzusuchen. Basel bot als Grenzort, wo drei Staaten zusammenstossen, zugleich die ideale Möglichkeit, das Bestreben der Gesellschaft auf eine engere Zusammenarbeit der Heraldiker der westlichen Nationen eindrücklich zu dokumentieren. Worauf ja auch die freundlichen Begrüssungsworte der Basler Presse («*Basler Nachrichten*» und «*National-Zeitung*») hinwiesen, ist unser «*Archiv*» in den letzten Jahren mit immer stärkerem Einsatz für eine derartige gemeinsame Arbeit der einzelnen Länder auf dem Gebiete der von uns gepflegten Wissenschaft eingetreten und hat als die führende internationale heraldische Zeitschrift es übernommen, in einer «*Internationalen Chronik*» jeweils über die Tätigkeit der Académie Internationale d'Héraldique, Paris, sowie der nationalen und lokalen heraldischen Gesellschaften regelmässig zu berichten. Diese angestrebte Verbundenheit wurde an der Basler Tagung durch die Ernennung mehrerer namhafter Heraldiker zu korrespondierenden und Ehrenmitgliedern, zugleich auch durch Vorträge französischer und deutscher Referenten noch betont.

Nach der Vorstandssitzung traf man sich zur Besichtigung der anlässlich der Basler Bundesfeier im Kunstmuseum aufgebauten Ausstellung. Obschon Basel durch eine Reihe von bemerkenswerten Sammlungen und Museen und viele Sehenswürdigkeiten im Stadtbild ausgezeichnet ist, wurde den Teilnehmern der Besuch gerade dieser ad hoc organisierten Ausstellung empfohlen, weil sie kurz zusammengedrängt an Hand mitunter prachtvoller und exquisiter Einzelstücke dem Beschauer sehr instruktiv einen willkommenen Ueberblick über Basels Vergangenheit und seine Bedeutung in der Schweiz und in der Welt bot, den man so rasch nicht wieder verwirklichen wird.

Um 5 Uhr eröffnete der Präsident, Herr Direktor J. Lamunière, im Vortragsaal des Kunstmuseums die Jahresversammlung. Er begrüßte die anwesenden Gäste und Teilnehmer der Tagung, unter denen beifällig Frau L. Galbreath wahrgenommen wurde. Ohne auf den Inhalt seiner hier abgedruckten Ansprache einzugehen, erwähnen wir nur die von der Versammlung ernannten Ehrenmitglieder : Charles Braibant, Directeur des Archives de France (Paris), Jacques Meurgey de Tupigny, Secrétaire général de la Société Française d'Héraldique et de Sigillographie (Paris), Dr. Ferdinand Graf Wilczek, Präsident des « Adler » (Wien) ; und den neuen vom Vorstand ernannten Korrespondenten : Dr. Paul Martin (Strassburg).

Die Versammlung wählte als Vorstandsmitglied Prof. Dr. A. Bruckner (Reinach).

Die nächste Versammlung wird in Chillon am 13.-14. September 1952 stattfinden.

Die Reihe der Vorträge eröffnete Dr. Paul Adam-Even (Paris) mit seinen grossen Beifall findenden Darlegungen über die mittelalterlichen Wappenbücher Frankreichs, deren Reichtum Erstaunen erregte. Da der Referent seine Ausführungen in Druck geben wird, wollen wir uns mit diesem Hinweis begnügen. Anschliessend sprachen Dr. P. Martin (Strassburg) über die heraldische Kunst im Elsass (s. Vortrag S. 124) und Herr G. Braun von Stumm über den Ursprung der Wappen von Mainz und Basel (s. Vortrag S. 127).

Das Zunfthaus « Zum Schlüssel » sah die Heraldiker zum abendlichen Bankett, das vom Ehrenpräsident der Gesellschaft, Herrn Prof. P. Ganz, präsiert wurde. In seiner launigen Ansprache begrüßte er eingangs u. a. die Herren Prof. H. G. Wackernagel, als Delegierten der Basler Regierung, Dr. H. Fr. Sarasin, Vorsteher der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft Basel, Dr. G. Schmidt, Direktor des Kunstmuseums, Dr. Chr. Vischer, Ersten Bibliothekar der Universitätsbibliothek Basel, sowie an auswärtigen Gästen und Korrespondenten die Herren Graf Wilczek-Vaduz, Dr. Adam-Even, Dr. P. Martin, Dr. Braun v. Stumm. Wie Herr Paul Boesch reizvoll die Tafel mit seinen hübschen Tischkarten zierte, so gab Hochw. P. Placidus Hartmann O.S.B. mit seinem Gedicht über Basel dem Anlass einen dichterischen Hauch. Der Ausflug ins Elsass — Rufach, Ensisheim, Colmar —, der sich am Sonntag anschloss, wird dank den trefflichen Ausführungen von Herrn Dr. P. Martin und den Sehenswürdigkeiten und Genüssen, die die elsässische Landschaft bot, uns in bester Erinnerung bleiben.

### **Allocution du Président**

Mesdames, Messieurs,

*Hie Basel, hie Schwizer-Boden !*

Si les membres du Comité ont hésité entre plusieurs localités pour vous proposer d'y tenir notre Assemblée générale de cette année, les villes qui, en 1951, célébraient avec leur canton, leur entrée dans la Confédération surgirent naturellement à leur esprit. Mais Zurich eut déjà, comme je vais le rapporter tout à l'heure, une réunion héraldique. Donc, Bâle s'imposait. Nous sommes heureux, après les autorités et les délégations fédérales d'y venir à notre tour nous réjouir de l'accession de 1501, et d'y déposer nos félicitations et nos vœux.

Bâle est non seulement la cité qui a rayonné d'un éclat particulier dans le monde de la pensée, c'est la ville dont le commerce et la finance, plus tard l'industrie ont donné

au reste de la Suisse des raisons de se réjouir. Mais c'est plus encore : une grande et belle porte, celle par laquelle nos concitoyens montagnards sont en contact avec une autre nature que la leur — celle de la mer. Que de marchandises et que d'idées, depuis Erasme, sont entrées par là !

Cette situation géographique et cette situation morale nous créaient l'agréable devoir d'inviter des délégués étrangers et amis, car, quand on donne une fête dans sa cour intérieure, on peut la limiter à sa propre famille, mais quand on organise une réjouissance sous son péristyle d'entrée, comment n'y pas convier ses voisins ?

C'est ce qui me donne l'occasion de saluer ici aux côtés de personnalités bâloises la présence d'éminents confrères étrangers, que nous sommes très heureux d'avoir vu répondre à notre invitation et de leur souhaiter une chaleureuse bienvenue. Ce sont :

MM. le comte Wilczek, président de l'« Adler », société autrichienne de généalogie et d'héraldique ; Martin, conservateur-adjoint du Musée Rohan, à Strasbourg ; ainsi que, comme Bâlois : MM. Dr Hans-Franz Sarasin, Vorsteher der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft ; Dr Christoph Vischer, Bibliothekar der Universitätsbibliothek ; Prof. Hans Georg Wackernagel, délégué ici du Conseil d'Etat de Bâle-Ville ; Dr Georg Schmidt, directeur du Musée des Beaux-Arts.

Je regrette de ne pouvoir me réjouir de voir ici : MM. Braibant, directeur des Archives nationales de France ; ni Tricou, vice-président de la Société française d'héraldique ; Jacques Meurgey de Tupigny, secrétaire de la Société française d'héraldique ; Dr Friedrich Hefele, Archivdirektor, de Freiburg i/Breisgau ; Prof. Hans Reinhardt, Konservator des Historischen Museums, Bâle ; Dollinger, Prof. à l'Université de Strasbourg, directeur d'archives, qui, empêchés, n'ont pu accepter notre invitation.

Mais il est parmi nous d'autres hôtes auxquels j'adresse un salut particulier. Ce sont MM. Paul Adam-Even, de Paris, qui a enrichi notre revue d'un article très important et très documenté — que dis-je — très savant, paru dans le numéro 1 de cette année et qui ne constitue d'ailleurs qu'un élément d'une large contribution, et Berghman, chambellan de la Cour, à Stockholm.

A ces deux derniers, je dis aussi notre plaisir de les voir en cette salle. Si je ne leur souhaite pas la bienvenue, ce n'est pas par indifférence, loin de là, c'est par l'effet d'un scrupule de bienséance. Adhérents à notre Société à titre de correspondants, ils sont ici chez eux.

\* \* \*

Depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons eu le chagrin d'enregistrer le décès des membres suivants : MM. Escher-Blass, Arnold, Zurich ; Keller, Hans, Zurich ; Capt, Francis, Genève ; Pochon, Frédéric, Berne ; Hunziker, Robert, Aarau ; Karlen, Hans, Thoun ; Vogel, Richard, Cham ; Ziegler, Carl-Robert, Wädenswil.

L'Assemblée est invitée à se lever pour honorer leur mémoire et donner un premier témoignage du souvenir que nous gardons d'eux.

A ces 8 décès s'ajoutent 14 démissions et un transfert aux honoraires, en contrepartie desquels nous avons enregistré 11 admissions. Nous avons donc aujourd'hui, en regard des chiffres comparatifs de l'année dernière :

343 membres suisses . . . . .	(354)
29 membres étrangers. . . . .	(29)
5 membres d'honneur suisses . . . . .	(4)
1 membre d'honneur étranger. . . . .	(1)
19 correspondants . . . . .	(15)
8 échanges suisses . . . . .	(6)
33 échanges étrangers. . . . .	(30)
42 abonnés suisses . . . . .	(41)
16 abonnés étrangers . . . . .	(15)

ce qui fait 496 destinataires des *Archives*, soit 1 de plus que l'an dernier.

\* \* \*

En été 1950 eut lieu à Paris une *Exposition internationale du sceau et du blason*, organisée par le directeur des Archives nationales françaises, M. Braibant. Les sentiments avec lesquels il l'avait supérieurement organisée apparaissent dans un article qu'il y a consacré et dont je détache le passage essentiel suivant : « On ne saurait considérer le Blason, dit-il, comme un aspect du passé à sortir de l'ombre, puisque c'est peut-être, de tout l'héritage de ce passé, ce qui en est resté de plus vivant. » — Les récits de M. Léon Jéquier, qui nous y a représentés et y a fait une communication très appréciée, tracent avec enthousiasme le brillant résultat de tant d'efforts.

En septembre 1950, la Société autrichienne d'Héraldique « Adler » a tenu ses assises à Vienne. Nous avons été heureux que notre camarade Lengweiler nous y représente et fasse une communication sur l'héraldique de notre pays. Nous remercions encore cet ambassadeur.

Au printemps, la *Gilde der Zürcher Heraldiker* a organisé une très belle exposition à laquelle nous fûmes représentés par M. le Dr Bodmer. Ce qu'il nous en a dit, et la ravissante plaquette qui y fut consacrée, ont fortement accentué les regrets de celui qui parle de n'avoir pas été en état de s'y rendre. Ce fut en effet une brillante démonstration de ce que doit donner la collaboration du théoricien et de l'artisan, de celui qui fait les recherches et fournit la documentation et de celui qui en tire un parti fidèle, en n'y ajoutant que son bon goût et sa dextérité. Chacune de ces catégories d'hommes est insuffisante sans l'autre. Zurich a souligné, sous cette forme heureuse, la collaboration telle que nous la souhaitons.

Je ne veux pas laisser passer cette occasion d'adresser des compliments et des remerciements, qui ne sont sans doute pas les miens seulement, mais sûrement aussi les vôtres, à ceux qui, parmi nous, se sont chargés de la tâche la plus importante, mais aussi la plus ingrate, la rédaction des *Archives* : MM. Léon Jéquier et professeur Bruckner. Il me semble qu'ils savent tenir un juste équilibre entre les parties welsche et alémanique, entre ce qui est consacré à la Suisse et ce qui est voué à l'étranger.

L'un de nos membres, M. Louis Merian, à Minusio, a fait don à la Société de sa collection de lettres de noblesse et de lettres d'armoiries, vingt pièces, la plupart de toute beauté. Ces documents qui s'échelonnent par la date du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup>, enrichissent très heureusement nos trésors et nous sommes très reconnaissants à M. Merian.

Dans la vie d'un tel collectionneur, il est deux moments tragiques : celui où il commence, car il ne sait jusqu'où cela peut le mener, et celui où il se sépare de ce qui a longtemps fait son orgueil. Il faut savoir gré à ceux qui ont affronté ces émotions. Sans l'audace, et ce ne peut qu'être celle d'un particulier, bien des pièces de valeur resteraient disséminées et ignorées. Mais il faut encore la générosité, à qui les abandonne plus tard à une collectivité, où elles se trouvent tout naturellement à la disposition de tous les intéressés.

Enfin, ce rapport était rédigé, quand est venue sous nos yeux une œuvre magnifique de notre secrétaire M<sup>me</sup> B. Bruckner-Herbstreit, die *Hoheitszeichen des Standes Schaffhausen und seiner Gemeinden*. Ampleur, présentation, documentation, illustration, tout concourt à donner à ce beau livre un caractère magistral et à nous presser d'adresser ici à notre collègue nos félicitations les plus chaleureuses.

Une occasion inattendue de constater la popularité de nos emblèmes héraldiques nous a été fournie par la Fête fédérale de gymnastique, à Lausanne : lors des défilés, les observateurs purent être frappés de ce que, sur les drapeaux de sociétés, surtout les drapeaux les plus récents, les symboles du sport faisaient de plus en plus la place aux armoiries de corporations publiques : cantons, districts ou communes. Que dis-je ? sur les maillots de maintes sociétés, on fait broder le lion, la tour ou le pont de la ville.

Notre correspondance, je l'ai déjà relevé l'année dernière, serait une démonstration de l'attachement naturel des Suisses à leurs armes de famille. Nos ressortissants à l'étranger, qui mettent leur point d'honneur, et qui sont parfois dans la nécessité, au moins morale, de démontrer leur origine, nous interpellent sur l'histoire de leur commune de bourgeoisie et sur les armes de leurs ascendants.

Il y a donc un contraste douloureux entre l'importance que les Suisses, en général, accordent à l'héraldique et la faiblesse de nos moyens. Ceux-ci seraient restaurés et nos soucis de l'avenir effacés si, parmi tous ceux qui nous regardent faire, cinquante seulement devenaient de nouveaux membres. Faire de la propagande est une tâche ingrate, j'ai souvent failli à ce devoir. Ce sentiment de mon insuffisance ne me gêne qu'à peine pour vous recommander de ne laisser échapper aucune occasion de nous susciter un nouveau membre. Si sur dix un de nos membres nous en amenait un, un seul, notre trésorier pavoiserait !

\* \* \*

Bâle avait encore d'autres titres que celui que j'ai évoqué tout à l'heure à notre choix comme lieu de notre assemblée. D'abord notre Société ne s'y est pas rendue depuis 1895 et notre réunion, cette année-là, comptait 17 participants. Puis, pour l'héraldique, Bâle y a beaucoup contribué, et de diverses manières, entre autres par les splendides armoriaux de ses *Zünfte*, qu'on lui jalouerait, s'ils n'étaient si libéralement accessibles. Enfin, à nos yeux, c'est la ville de notre président honoraire, Paul Ganz, et de notre ami Haefliger qui joint en une rencontre inattendue les deux objets de ses passions : l'héraldique et la pharmacopée. C'est la ville enfin de notre secrétaire, sans parler d'autres membres éminents de notre Société.

Ces considérations m'autorisent à terminer par une devise, qui fait pendant à celle par laquelle j'ai débuté :

*Hie Basel, hie Boden der Wappenkunde !*

J. L.

## Neues Mitglied — Nouveau membre

M. Martin Paul, Conservateur adjoint du Musée Rohan, Strasbourg.

### Communication de Monsieur Paul Martin sur l'Art du Blason en Alsace :

C'est à l'Hortus Deliciarum de la célèbre Abbessse Herrade de Landsberg qu'il faut remonter pour rechercher les premières manifestations de l'art héraldique sur le territoire de l'Alsace. Cet admirable recueil, conçu vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et dont l'original a malheureusement disparu, révèle l'apparition de signes distinctifs héraldiques sur les boucliers dits « normands » des guerriers représentés. Leur caractère s'apparente de très près à une série de grandes verrières romanes du transept sud de la cathédrale de Strasbourg, consacrées aux chevaliers du Christ : saint Candide, saint Maurice et saint Victor.

Presque en même temps, les sceaux armorisés font leur apparition et inaugurent cette ère magnifique d'un art en miniature, source essentielle de l'art héraldique sur la rive gauche du Rhin. La richesse de ces petits chefs-d'œuvre de la ciselure conservés aux archives municipales et départementales de Mulhouse, Colmar, Sélestat et Strasbourg fait éclore en effet une variété insoupçonnée de signes héraldiques et leur qualité artistique atteint souvent un degré de perfection remarquable.

Mais cette terre d'Alsace, dont le nom évoque un grand passé lourdement chargé d'histoire, de luttes sanglantes, d'invasions et de destructions, peut être qualifiée en matière d'art du Blason de « beau jardin » héraldique. En effet, les affinités artistiques de ces régions fertiles qui s'étendent depuis la région de Bâle jusqu'au Palatinat, trouvaient un champ d'épanouissement puissant par le rôle important dévolu au cours des siècles à de grandes cités, de communautés et de seigneuries formant la fleur des grandes familles nobles issues de nos régions.

L'on sait que les anciens territoires de notre Alsace étaient bien loin au cours des siècles de former une entité seigneuriale ou politique. L'Alsace se composait de nombreuses seigneuries ou enclaves appartenant aux villes libres ou impériales, aux évêques de Bâle, de Strasbourg ou de Spire, aux princes et seigneurs les plus différents, sans parler des terres d'Empire, des deux landgraviats et tout cela placé avant 1648 sous l'autorité plus ou moins effective du Saint-Empire Romain Germanique. De là émane l'habitude, la nécessité même d'arborer partout et d'étaler au grand jour ces signes extérieurs du pouvoir et de la puissance, ces marques héraldiques, vivants symboles de la personnalité extériorisés par leurs propriétaires.

Deux landgraviats réunissaient en Alsace, sous cette désignation, de vastes territoires dans la Haute et la Basse-Alsace. Les deux landgraves, unissant ces domaines à leurs terres ancestrales, jouissaient des droits réguliers, juridiques et militaires. Ainsi dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le landgraviat de la Basse-Alsace se trouvait entre les mains des Comtes de Werd (ou de Woerth) tenant leur nom d'un village près d'Erstein dont ils étaient propriétaires. Ce sont leurs armes « de gueules à la bande d'argent accompagnée de deux cotices fleuronées » arborés sur leurs sceaux depuis la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, qui deviennent les armoiries du landgraviat de la Basse-Alsace. Le dernier landgrave, Ulrich de Werd, mourut en 1344. Nous admirons encore aujourd'hui le splendide monument funéraire qui le représente gisant à l'église St-Guillaume à Strasbourg, œuvre sculpturale et héraldique remarquable de Maître Wœlffelin de Rouffach. Ses héritiers vendirent le landgraviat, terres, droits et armoiries, en 1395, à l'évêque de Strasbourg. Ces évêques, princes spirituels et temporels, à la tête d'un Grand Chapitre réunissant la fleur de la noblesse régionale, joignirent les armes du landgraviat aux armes de l'évêché, en écartelant leur blason. Ainsi firent encore les Cardinaux de Rohan, Princes-Evêques de Strasbourg jusqu'à la Révolution.

Pour le second landgraviat, celui de la Haute-Alsace, la charge se trouvait depuis le XIV<sup>e</sup> siècle entre les mains de la puissante maison de Habsbourg-Autriche. Les armes du landgraviat, étaient de gueules à la bande d'or, accompagnée de six couronnes du même, posées en bande « trois et trois » rappelant les couleurs des Habsbourg. Ces armes apparaissent depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle, dans de nombreux sceaux et monnaies et furent maintenues dans les grandes armoiries de la Maison de Habsbourg-Lorraine jusqu'en 1806.

Durant la fin du XVII<sup>e</sup> et pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, les armes des deux landgraviats, réunies parfois en un seul écu, représentaient la Province d'Alsace, joyau de la couronne de France. Cet état de choses dura jusqu'à la Révolution qui abolissait les armoiries et se désintéressait de ces questions. Avec la création des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, les armes landgraviales deviennent tacitement armoiries départementales depuis le 1<sup>er</sup> Empire et le sont encore aujourd'hui. Et les armoiries de l'Alsace entière, puisqu'à l'étranger, l'on ne fait guère la distinction entre nos deux départements ? Elles sont logiquement constituées par l'assemblage, en un seul écu, des armes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Dans cette composition, les armes du Bas-Rhin apparaissent à dextre en raison de leur ancienneté, s'inclinent contournées par courtoisie héraldique vers celles du Haut-Rhin — courtoisie dont nos compatriotes haut-rhinois se trouvent très flattés. Nous pouvons, avec légitime fierté, voir notre terre d'Alsace représentée par ces armoiries plusieurs fois séculaires, évoquant un passé chargé d'histoire.

\* \* \*

Aujourd'hui encore, notre Alsace est riche en témoignages héraldiques, monuments historiques précieux dont ni les ignares iconoclastes révolutionnaires, ni les cataclysmes guerriers n'ont pu effacer la présence ou altérer complètement la beauté.

Floraison magnifique et éblouissante dans ses couleurs, l'art du blason a trouvé sur notre sol à partir du XIV<sup>e</sup> siècle un épanouissement dans toutes les manifestations de l'art.

Bientôt, face aux témoignages héraldiques des seigneurs qui se manifestent par un étalage constant de marques symboliques funéraires d'un art consommé, apparaissent les armes bourgeoises. Une promenade dans le Cloître du Musée des Unterlinden à Colmar avec ses pierres tombales armoriées fait la joie de tout un chacun sensible aux beautés de l'art héraldique. Les verrières de l'Hôtel-de-Ville de Mulhouse et d'autres conservées encore dans nos églises en sont les interprètes lumineux.

Parmi les gisants conservés dans le Haut-Rhin, n'oublions pas de nous arrêter devant le monument funéraire d'un chevalier de Hattstatt de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle à la chapelle d'Unterlinden. Emouvant toujours, ce chevalier de Hus, gravement mutilé, étendu sur sa dalle, et encore le célèbre « Amselritter » de l'église de Rouffach représentant l'effigie hautement artistique du chevalier Folke de Munweiler décédé vers 1370. D'autre part, la Cathédrale de Thann comporte de nombreux blasons décorant ses murs et ses voûtes gothiques.

Nombreux sont les monuments héraldiques qui ornent les églises ou leur chevet, rappelant les armes d'une seigneurie ou d'une famille mêlée à l'histoire d'une petite ville ou d'un village pittoresque.

Mais, suivant l'exemple des seigneurs, des nobles et des bourgeois, les villes et les communes d'Alsace viennent, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, affirmer leur puissance par l'usage d'armoiries, fièrement arborées. Ainsi, parmi nos communes et villages d'Alsace, bien des armoiries remontent au XV<sup>e</sup> siècle. Et nous pouvons dire que la plupart de nos blasons communaux connus aujourd'hui, voient leur origine remonter au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dès 1354, dix villes d'Alsace se réunirent pour former une association puissante, dite la Décapole (Zehnstädtebund) dont firent partie les villes de Colmar - Haguenau - Kaysersberg - Mulhouse - Munster - Obernai - Rosheim - Sélestat - Turckheim et Wissembourg. Leurs armes, interprétées vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle dans un style héraldique de grande pureté, forment encore aujourd'hui un des joyaux du Musée d'Unterlinden de Colmar.

L'existence de plus de 500 armoiries de communes d'Alsace repose sur un recueil officiel dit « Armorial de la Généralité d'Alsace », dressé par l'ordre de Louis XIV, 50 ans après le

rattachement de l'Alsace à la France. En effet, dès 1696, une grande Maîtrise, dirigée par le célèbre héraldiste Ch. d'Hozier, fut chargée d'enregistrer officiellement toutes les armoiries connues de la France. C'est à Strasbourg et à Neuf-Brisach que fonctionnèrent les deux bureaux d'enregistrement pour la seule Province d'Alsace. Excellent et savant prétexte d'ailleurs au prélèvement d'un impôt extraordinaire. L'on enregistra ainsi chez nous 4238 armoiries de tous genres dont la recette s'éleva finalement, en 1704, à la coquette somme de 103 638 livres. Pour chaque intéressé ou chaque commune un brevet fut établi par les soins des collaborateurs de M. d'Hozier et illustré du blason enluminé. Mais on alla plus loin : des particuliers se trouvant dans l'impossibilité de payer les droits exigés, renoncèrent à leurs armoiries et les firent effacer sur leur vaisselle, au fronton de leur hôtel ou sur leurs voitures. Car, hélas, l'on n'était pas libre de renoncer à son blason. Un édit de 1697 ordonna même la recherche de ceux qui « se refusaient à profiter de la grâce que sa Majesté leur a voulu accorder... » Bien plus — on donna même des armoiries d'office à une foule de bourgeois qui n'en avaient jamais possédé !... Les bases, fournies par les communes pour l'établissement de ces brevets, étaient des plus diverses. N'oublions pas que l'Art héraldique était décadent à cette époque. Par ailleurs, la guerre de Trente Ans et les événements guerriers avaient contribué à faire sombrer jusqu'au souvenir de beaucoup d'armes communales. Bien des municipalités, ignorant le blason de leur commune, adressaient à l'enregistrement une empreinte ou, à défaut, un dessin plus ou moins exact du sceau paroissial. C'est ainsi que s'expliquent pour la province d'Alsace les nombreux blasons communaux à sujet religieux. Souvent encore, la fantaisie de l'artiste, établissant l'écu armorié sur le parchemin destiné à la commune, interpréta d'une manière fantaisiste le sujet qui ne lui était guère familier et le résultat en fut d'autant plus désastreux, sans parler de changements arbitraires.

Nous sommes loin en effet du temps où les villes d'Alsace fournissaient de puissants contingents, habillés de livrées héraldiques et marchant sous de grandes bannières armoriées claquant au vent pour défendre au cours du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle leurs intérêts ou libertés contre les agresseurs malveillants. De ces bannières, hélas, il ne reste rien en Alsace et leur souvenir n'est conservé que par quelques recueils armoriés parvenus jusqu'à nous. Pourtant le Musée Historique de Mulhouse possède encore la grande bannière dite « Juliuspanner » offerte en 1512 par le Pape Jules II à cette ville en même temps qu'à d'autres pays et villes de la Confédération Helvétique en reconnaissance de sa délivrance par les troupes envoyées à son secours en Lombardie ; et n'oublions pas le bel étendart de soie damassée et brodée aux armes de Strasbourg et de la famille Richshoffer du Musée Historique de Strasbourg, appartenant à la 2<sup>e</sup> Compagnie de la Ville Libre et République de Strasbourg en 1665.

\* \* \*

Parmi les recueils iconographiques alsaciens conservés en Alsace il y a lieu de citer plusieurs armoriaux importants, dont aucun malheureusement ne remonte au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle. Abstraction faite de la « Zürcher Wappenrolle » qui nous renseigne au début du XIV<sup>e</sup> siècle sur de nombreux blasons de familles nobles alsaciennes, il n'existe que quelques armoriaux d'une valeur incontestable : l'un, écrit et peint par Sebald Buheler, appartenant à M. de Sonnenberg à Osthausen, l'autre, l'« Ammeister Wappenbuch » du même auteur au Musée Historique de Strasbourg et enfin, l'« Armorial de Ribeaupierre » richement enluminé de la Bibliothèque de Colmar.

N'oublions pas d'assigner à la Chronique imprimée de Bernhart Hertzog (Edelsasser Chronik) de 1592 la place qui lui revient comme œuvre héraldique. Ce volume contient de nombreux bois gravés représentant les blasons des villes, seigneurs, évêques et familles nobles de l'Alsace dont les métaux sont indiqués par lettres inscrites dans le champ de l'écu. Pourtant, une certaine circonspection est de mise.

Parmi le fond Dorlan à la Bibliothèque de Séléstat, un recueil d'une belle qualité artistique nous a conservé le souvenir des drapeaux des Milices de la Ville Libre de Strasbourg entre 1630 et 1670. Il peut se ranger dignement à côté des « Fahnenbücher » justement célèbres de la Suisse ancienne. Dans le même ordre d'idée, le « Cronicon Alsatiae », important manuscrit de 1593 au Musée Historique de Strasbourg, contient la reproduction de toutes les enseignes portées par les troupes strasbourgeoises de 1552 à 1592 (début de la guerre des évêques) ainsi que de nombreuses armoiries épiscopales et seigneuriales.

\* \* \*

Permettez-moi d'évoquer ici à l'occasion de ce congrès héraldique le souvenir de quelques Alsaciens qui ont particulièrement mérité de la science du blason, et qui par leurs travaux ont largement préparé la voie que nous suivons aujourd'hui.

Tout d'abord, le nom de Philippe-Jacques Spener, né en 1635 à Ribeauvillé, théologien et héraldiste émérite, s'est vu inspirer le goût du blason lors d'une rencontre à Lyon avec le savant P. Ménétrier. C'est à Dresde surtout où il occupait la charge importante de prédicateur (Oberhofpriester) qu'il conçut son « Opus Heraldicum » publié à Francfort entre 1665 et 1717, composé de plusieurs ouvrages considérés encore aujourd'hui comme des meilleurs travaux héraldiques qui aient été publiés en Allemagne.



Jean Daniel Schœpflin, historiographe et archéologue d'une famille originaire de Strasbourg, nous a laissé dans ses importants ouvrages « *Alsatia Illustrata* » et « *Alsatia diplomatica* » parus pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui lui valurent un renom européen, de précieuses indications héraldiques et généalogiques. Ses importantes collections léguées à la Ville de Strasbourg ont malheureusement péri en 1870.

Plus près de nous, l'archiviste mulhousien, Nicolas Ehrsam, mort en 1878, est l'auteur de l'importante publication « *Der Stadt Mulhausen privilegiertes Bürgerbuch* » publié en 1850.

Un autre Mulhousien, Louis Schœnhaupt, conservateur du Musée Historique de Mulhouse, décédé en 1895, a droit à notre reconnaissance pour son ouvrage sur « *l'Hôtel de Ville de Mulhouse* » paru en 1892 et pour son « *Armorial des Communes d'Alsace* », reproduisant les blasons de « *l'Armorial de la Généralité d'Alsace* », argumenté de nombreuses reproductions de bornes.

Nous nous en voudrions d'omettre « *l'Alsace Noble* » d'Engel et Lehr et le nom d'A. de Barthélemy auquel nous devons l'importante publication des textes héraldiques de l'« *Armorial de la Généralité d'Alsace de Louis XIV* », et l'historien Kindler von Knobloch dont le « *Goldene Buch der Stadt Strassburg* » nous donne les blasons des anciennes familles strasbourgeoises.

Mais le nom d'un homme infatigable, pionnier de l'art du blason, mérite une reconnaissance particulière, c'est celui de J.-Jacques Waltz dit « *Hansi* », conservateur du Musée de Colmar, décédé il y a quelques mois seulement. Cet homme, doué d'un sens critique aigu, s'est fait le champion de l'art héraldique pour toute l'Alsace et sa publication « *l'Art Héraldique en Alsace* » fait preuve autant d'érudition que de bon goût et de pénétration savante. Il restera un monument à la gloire de l'Alsace et de son grand passé. Rendons hommage à l'œuvre de cet homme qui a bien mérité de son sol natal et de la science héraldique en particulier.

Notre époque contemporaine ne s'est pas désintéressée de la science héraldique. Ses innombrables applications dans tous les domaines des arts décoratifs — interprétations parfois plus ou moins heureuses, faute de sens héraldique de nombreux artistes et artisans — font preuve de la vitalité de l'art du blason que nous n'hésitons pas à rattacher au domaine des Beaux-Arts. En effet, la beauté effective et lumineuse de l'art héraldique ne mérite-t-elle pas mieux que d'être traitée — comme il arrive encore — de parente pauvre ou même avec dédain ? Fort heureusement, il n'en est pas toujours ainsi et nos autorités préfectorales ont prêché le bon exemple en se penchant avec intérêt sur le problème si attachant de nos armoiries communales.

Il y a bien longtemps que les armes de nos villes et chefs-lieux de l'Alsace, tels Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Sélestat, Hagenau, Wissembourg et bien d'autres ont été l'objet de publications diverses et jouissent encore maintenant d'une popularité incontestée. Il n'est pourtant pas de même pour les armes des simples communes, possédant souvent des armoiries contestables à bien des points de vue ou alors n'en possédant pas. Toute cette question méritait d'être reconsidérée et étudiée. Dès 1946, tout en suivant l'exemple de nos voisins de Suisse et celui des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, une Commission départementale d'Héraldique fut constituée sous le haut patronage de M. Cornut-Gentille, préfet du Bas-Rhin. Cette commission se mit courageusement au travail en soumettant les armoiries communales existantes à un examen : historique et héraldique. Pour les communes ne possédant pas d'armoiries, des principes respectant tous les droits de l'histoire et des règles de l'art du blason permirent d'établir et de créer des armes nouvelles. Deux volumes sur six ont ainsi pu être publiés. Les dessins furent établies par le dessinateur héraldiste Robert Louis, de Paris, dont le renom n'est plus à faire. Ces publications de bon aloi héraldique jouissent en France d'un excellent accueil parmi le grand public et nous espérons assister à un renouveau de l'art héraldique pour toute la France. A ce sujet nous exprimons ici le souhait que nos vaillants compatriotes du Haut-Rhin ne tardent pas à puiser dans le trésor de leur passé en suivant l'exemple du Bas-Rhin, par la création d'une commission héraldique départementale et la publication de toutes les armes communales de la Haute-Alsace. Elle le doit au souvenir de l'héraldiste éminent qu'était J.-J. Waltz qui en a déjà préparé les bases dans sa belle publication.

### Vortrag von Herrn G. Braun v. Stumm.

Wer sich mit der Forschung nach dem Ursprung der häufig stummen Mittelalter-Münzen, insbesondere aus dem Südwesten des alten Reiches — Schweiz, Breisgau, Sundgau, Oberschwaben — befasst, wird ohne heraldische Kenntnisse nicht weiter kommen. Die Symbolik müsste er ebenfalls beherrschen, dabei aber vor allem auch die « *Zeichen der Zeit* » erkennen. Auf der anderen Seite wird aber der Heraldiker auch von der Bekanntschaft mit Mittelalter-Münzen profitieren können, da das Emblem städtischer wie dynastischer Natur häufig eher auf Münzen erscheint als auf Siegeln, geschweige denn auf Waffen, die aus dieser Frühzeit längst in Staub versunken sind. Auf alle Fälle sind Heraldik und Numismatik historische Hilfswissenschaften, die gut daran täten, einander zu helfen.

Bei allen Untersuchungen mehrdeutiger Mittelalter-Münzen kommt es in erster Linie darauf an, zu untersuchen, ob die darauf abgebildeten Tiere und Gegenstände lediglich ornamentaler, vielleicht symbolischer oder ausgesprochen heraldischer Natur sind. Ein besonderes Rätsel geben bis heute die zahlreichen Raderpfennige auf, wie sie sich den Rhein entlang von Mainz bis Basel, ja bis Konstanz in den verschiedenen, lokal abweichenden Währungen, und zwar etwa zwischen 1170-1270, haben finden lassen. Leicht bestimmbar sind die Mainzer

Pfennige, auf denen das Rad, das weithin bekannte Emblem des berühmten Hochstiftes, erst nach 1200 dargestellt ist. Bei einem entsprechenden Pfennig Speyerer Art um 1170 hat die deutliche Umschrift VDALRICVS EPS und SPIRENSIS, die Herkunft verraten. Schwieriger ist bereits die Deutung der südlich anschliessenden Raderpfennige Strassburger Schlages, die gemeinhin nach Molsheim, das das Richtrad im Wappen führt, gelegt werden. Besonders umstritten sind aber die meist viereckigen Rader-Pfennige des 12. und 13. Jahrhunderts, aus dem Basler Münzbezirk, die man teilweise, völlig zu Unrecht, ebenfalls nach Molsheim, dann aber auch nach Mülhausen gelegt hat. Buchenau hat gelegentlich auch an Basel gedacht.

Schliesslich gehört noch ein in Südtirol gefundener Brakteat, offensichtlich Konstanzer Art (um 1170), in diesen Zusammenhang. Auf alle Fälle ist es nicht zu viel gesagt, wenn man annähme, dass diese Raderpfennige aus den verschiedenen Währungsgebieten in ihrer Sinngebung alle auf einen Nenner gebracht werden müssen. Bei der Untersuchung dieser Frage ist es am naheliegendsten gewesen, die Nachforschungen zunächst auf das berühmte Mainzer-Rad zu erstrecken. Hier gibt es insbesondere zwei entgegengesetzte Richtungen, deren eine das Rad als vorchristliches Sonnenrad deuten will, während die andere darin eine angeblich unwesentliche Abänderung des Christogramms erblickt; letztere These scheint heute gewissermassen die offizielle zu sein. Doch hat im Gegensatz hierzu Hupp festgestellt, dass es sich hier nur um ein gewöhnliches Wagenrad handeln kann, dessen symbolische Bedeutung allerdings völlig in Vergessenheit geraten sei.

Es habe also gegolten, so meinte Braun v. Stumm, auf irgend eine Weise zunächst einmal zu versuchen, das Rätsel des Mainzer Rades zu lösen. Hier sei ihm als Numismatiker eine alte Erwähnung bei Hermann Grote zugute gekommen, wonach in frühen Speyerer und Mainzer Urkunden von den Bischöfen als «*Currum Dei Aurigantes*» die Rede gewesen sei. Eine Nachsuche im Mainzer Urkundenbuch habe dann tatsächlich ergeben, dass in nicht weniger als 5 Urkunden aus dem 11. und 12. Jahrhundert die Erzbischöfe Siegfried und Adalbert von Mainz als «*Currum Dei (bezw. ecclesie Moguntine) aurigantes*» bezeichnet worden seien. Die eine Textstelle für Speyer habe sich allerdings bisher nicht finden lassen; doch sei schwerlich anzunehmen, dass ein Gelehrter wie Grote sie einfach erfunden habe. Das Bild mit dem Gotteswagen sei einmal auf die Visionen Hesekiel 1, 7-15 zurückzuführen, in denen eine genaue Beschreibung der die Räder der Auriga tragenden und treibenden Cherubim gegeben sei. Ferner sei im Hohenlied Salomons dem Wagen des Aminadab eine besondere Rolle zugewiesen, der symbolisch als Wagen der Braut (Kirche) gedeutet sei, die dem Salomon (Christus) zugeführt werde. In der christlichen Ikonographie des Mittelalters, insbesondere im 12. und 13. Jahrhundert, spiele nun gerade diese Symbolik eine besondere Rolle. Ebenso wie man die Räder sowie die auf Rädern stehenden Cherubim (Tetramorphe) auf zahlreichen Miniaturen und Plastiken dieser Zeit, darunter auch im Mainzer-Evangelienbuch finde, so sei auch der Wagen des Aminadab, kombiniert mit der Vision des Hesekiel, auf einem der berühmten Glasgemälde des Abtes Suger in St. Denis abgebildet. Redner bezeichnete es somit kaum als allzu gewagt, wenn er die Auffassung vertrete, dass also alle diese Raderpfennige zwischen Konstanz und Mainz gewissermassen auf einen — bischöflichen — Nenner gebracht werden müssten. Das Rad ist, wie Hupp es ahnt, ein in Vergessenheit geratenes Attribut des bischöflichen Amtes und erscheint daher in der Zeit, in der es gewissermassen in Mode ist, also bis Ende des 13. Jahrhunderts, auch auf oberrheinischen Münzen als Kennzeichen dafür, dass die Prägestätte eine bischöfliche ist. Dass bald nach 1300 die Erinnerung an dieses Attribut allmählich verblasste und schliesslich ganz entschwand, erklärte Braun v. Stumm damit, dass auch der Begriff der «*himmlichen Heerscharen*», zu denen auch die Cherubim gehörten, seit dieser Zeit mehr und mehr an suggestiver Wirkung verlor und dass an Stelle des kriegerischen Engels schliesslich jenes fast mädchenhaft wirkende geflügelte Wesen trat, wie wir es so deutlich von den Bildern eines Fra Angelico her kennen. Dass solch zarte Gestalten mit den robusten, die feurigen Räder des Gotteswagens tragenden Cherubim schwerlich mehr in Verbindung zu bringen waren, liege auf der Hand und erkläre somit zur Genüge völlig das Entschwinden des bischöflichen Rad-Attributs im Bewusstsein von Klerus und Volk. Nähere Ausführungen nebst Belegen behält sich Braun v. Stumm für die Mainzer Zeitschrift vor.

\* \* \*

Anschliessend erwähnte Braun v. Stumm, dass das Wahrzeichen von Basel, der Baselstab, welcher dort erst im 14. Jahrhundert nachweisbar ist, bekanntlich zu den verschiedensten Deutungen Anlass gegeben habe (vgl. dazu: S.A.H. 1947, 81 ff). Doch trete die gleiche Form bereits im 12. Jahrhundert auf Münzen der Bischöfe von Noyon auf. Die Verdickung und Ausschweifung am unteren Ende sei seiner Auffassung nach, ebenso wie auf den französischen Münzen, nur ornamental zu erklären, da der glatte Stab offenbar dem ins Gotische übergehenden Kunstempfinden nicht mehr entsprochen habe. Ähnliche Abwandlungen zeigten auch andere französische Bischofs-Münzen des 12. und 13. Jahrhunderts, wie man bei POEY D'AVANT *Les monnaies féodales françaises* leicht feststellen könne. Wahrscheinlich ist das in drei Spitzen auslaufende untere Ende eine stilvolle Abwandlung des am Fuss mit einer Spitze behafteten Krummstabes, wie er — noch naturalistisch gezeichnet — in Frankreich auf früheren Bischofs- sowie auch Königsmünzen abgebildet ist (vgl. J. LAFAURIE, *Les monnaies des rois de France* (Paris 1951), Louis VI - 1108-1137 - Tf. IV, 102).